



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL

Public concerné

La formation SST s'adresse à un groupe de **4 à 10** personnes (si le groupe compte plus de 10 personnes, la durée de la formation SST est majorée d'1 heure par participant supplémentaire ; et à partir de 15 participants, la session est dédoublée et 2 formateurs sont nécessaires).

Objectifs

- Intervenir efficacement dans une situation d'accident
- Mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention.

Durée

- 12 heures minimum (+ 2 heures pour le traitement des risques spécifiques si nécessaire)
- Recyclage SST : 7 heures dans les 24 mois suivant le cycle initial SST

Moyens pédagogiques

La formation SST est essentiellement pratique, les explications du programme SST sont données pendant et à l'occasion de l'apprentissage des gestes. Tout le matériel nécessaire pour la formation SST est mis à disposition par le formateur : mannequin, couverture, accessoires, défibrillateur...

Dans un souci d'hygiène, les peaux de visage et les sacs d'insufflation sont individuels.

Méthode pédagogique

Exposés interactifs, Démonstrations, Apprentissage des gestes, Mise en situation

Évaluation des SST

Un certificat de Sauveteur-Secouriste du Travail est délivré à chaque stagiaire qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation continue favorable et d'une certification favorable.

Numéro d'Habilitation en tant qu'organisme de formation attribué par l'INRS

- Numéro d'habilitation INRS : **1183998/2017/SST-01/O/14**

Contenu de la formation

Domaine de compétences 1 : Être capable d'intervenir face à une situation d'accident du travail

1/ Être capable de situer le cadre juridique de son intervention

- Rôle du SST
- Droits et devoirs de l'employeur et du SST.

2/ Être capable de réaliser une protection adaptée

- Connaître l'alerte à la population et les consignes.
- Rechercher les risques persistants / personnes exposées.
- Savoir réaliser une protection efficace et adaptée aux circonstances.

3/ Être capable d'examiner une victime

- Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un ou plusieurs signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
- Associer à ces signes un/des objectif(s) à atteindre.

4/ Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise ou l'établissement

- Connaître les éléments du message d'alerte.
- Connaître l'organisation de la chaîne des secours de son entreprise (savoir qui appeler et dans quel ordre).
- Être capable de choisir la personne la plus apte pour déclencher l'alerte.

5/ Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

- Être capable de déterminer, à l'issue de l'examen, l'action appropriée pour obtenir le résultat à atteindre.
- Être capable de mettre en œuvre l'action choisie en utilisant la technique préconisée.
- Être capable de surveiller la (les) victime(s) jusqu'à la prise en charge par les secours.
- Savoir adapter sa conduite en fonction de l'évolution de la situation.

Domaine de compétences 2 : être capable de mettre en application ses compétences de SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise

6/ Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise

- Connaître les définitions des AT et MP et leurs incidences sur l'entreprise.
- Connaître le mécanisme d'apparition des dommages.
- Connaître le circuit de communication de la prévention dans son entreprise, et son rôle d'acteur de la prévention.
- Connaître les acteurs de la prévention dans et hors de l'entreprise.

7/ Être capable de repérer les situations dangereuses dans le cadre du travail

- Savoir identifier et analyser une situation de travail.
- Savoir apporter une(des) piste(s) de solution pour supprimer ou réduire la(les) situation(s) dangereuse(s).

8/ Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la(des) situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

- Savoir à qui faire remonter les informations et comment.